

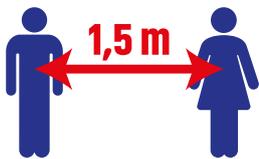
Schéma pour définir l'espace et la densité nécessaires aux activités physiques collectives en intérieur

Selon les protocoles en vigueur, chaque entraîneur ou gestionnaire a la tâche de définir le nombre de sportifs qu'il peut accueillir pour une activité, en tenant compte de plusieurs critères :

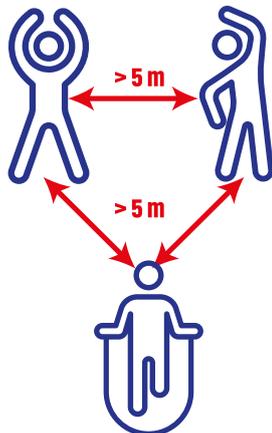
- ❏ Pas plus de **50 participants**, entraîneurs compris
- ❏ Si l'espace permet la présence de plusieurs bulles simultanément, division des zones en plateaux séparés grâce à des **panneaux mobiles de minimum 1,80 m**.
- ❏ Rappelons également l'importance d'une bonne aération des espaces intérieurs, d'un nettoyage et d'une désinfection régulière des zones partagées, du port du masque avant et après l'activité, des règles d'hygiène et des gestes barrière. Pour la santé de tous, restons chez nous quand nous sentons arriver les symptômes viraux.

DISTANCIATION

Respect obligatoire de la distanciation physique de **1,5 m** entre les participants avant, après et pendant la pratique sportive. Si celle-ci ne le permet pas de façon permanente, les entraînements et compétitions sont actuellement suspendus.



L'hyperventilation provoquée par l'effort pousse cependant à augmenter tant que possible la distanciation de **5 à 20 m** entre les sportifs (la distance dépend de la vitesse de déplacement).



DENSITÉ (à titre indicatif)

Pour des mouvements sportifs, dynamiques ou rapides, provoquant une probabilité plus grande de se rapprocher, privilégiez une densité de **10 m²** par participant (en ne dépassant pas le quota de 50 sportifs, coach compris, par plateau).

